

RAPPORT MENSUEL CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Ville de Saint-Michel-des-Saints
Activités avril et mai 2019



Introduction

Les travaux consistent à exécuter le contrôle des larves de moustiques et de mouches noires à l'aide d'un larvicide biologique du mois d'avril au 15 août de façon à protéger avec plus de 80 % d'efficacité l'ensemble des secteurs identifiés au devis. Ce rapport comporte les activités du mois d'avril et mai.

Nouvelles et faits saillants

- Une rencontre de démarrage a eu lieu le 18 avril en compagnie de M. Réjean Gouin, Sébastien Gariépy, Philippe Bienvenu et Vénus McMurray pour la ville et de GDG Environnement étaient présents M. Richard Vadeboncoeur, responsable de contrat et M. Jean-Frédéric Alain, superviseur Lanaudière. Plusieurs sujets opérationnels ont été abordés, notamment les tests de nuisance, les demandes d'autorisation, le site web de GDG et la ligne info-moustique.
- Arrivée du coordonnateur, M. Jonathan Roy le 29 avril suivi des autres membres de l'équipe technique le 1^{er} mai. Une première prospection des gîtes larvaires de moustique et mouche noire a débuté cette même semaine.
- GDG était présent à la journée de l'arbre le 25 mai.
- Météo : Le printemps 2019 a été un printemps très tardif. Il y avait beaucoup de neige au sol, créant beaucoup de trous d'eau en forêt, causant ainsi beaucoup plus de gîtes à moustiques. Nous avons eu droit à deux crues qui ont maintenu les débits d'eau élevés. Le mois de mai a été froid retardant ainsi la sortie des insectes piqueurs.

Résultats

Avancement des traitements

Le premier traitement visant à contrôler les espèces printanières de moustique a eu lieu du 6 au 25 mai dans les secteurs du lac Kataway, au centre de la Ville, à lac à la Truite et à St-Ignace.

Le premier traitement visant le contrôle de la mouche noire a eu lieu du 6 au 22 mai et le deuxième traitement a eu lieu du 28 mai au 6 juin.

Un traitement aérien a eu lieu les 24 et 25 mai afin de traiter les gîtes difficilement accessibles par voie terrestre.

Tests de nuisance

Aucun test de nuisance officiel n'a été effectué durant les mois d'avril et mai. Ceux-ci débiteront au mois de juin et seront présentés dans le prochain rapport.

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

Treize (13) demandes d'inspection ont été reçues sur la ligne info-moustique pour les mois d'avril et mai.

Voici les détails :

Date	Adresse	Description
10 mai 2019	2040, ch. De la Pointe Fine	Demande de traitement
13 mai 2019	5080, ch. St-Ignace	Demande de traitement
13 mai 2019	270, Rue Chagnon	Demande de traitement
16 mai 2019	70, ch. Louise	Demande de traitement
21 mai 2019	560, ch. De la Dame	Demande de traitement
27 mai 2019	431, ch. Robillard	Nuisance
27 mai 2019	451, rue Saint-Michel	Nuisance
27 mai 2019	500, ch. St-Joseph	Demande de traitement
27 mai 2019	601, rue des Aulnaies	Nuisance
27 mai 2019	51, ch. Du Sommet	Nuisance
29 mai 2019	40, ch. Du Plateau	Demande de traitement
30 mai 2019	180, ch. Des Roses	Demande de traitement

31 mai 2019	441, rue Brassard	Demande de traitement
-------------	-------------------	-----------------------

Communication

Les rapports d'exécution seront déposés dans l'espace client du site web de GDG.

Les appels des résidents sont reçus au 1.844.840.8700 ou par courriel à : infomoustique@gdg.ca. Les citoyens requérants sont contactés et rencontrés, dans la mesure du possible, dans un délai de 24h. Il est toujours possible de rejoindre le coordonnateur, M. Jonathan Roy, sur son cellulaire au 819.698.6287 pendant toute la durée du contrat.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions.

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat